



Ordonnance pour l'alimentation artificielle à domicile

Veillez tenir compte des remarques suivantes:

Conformément à la loi (chapitre 2.1 annexe 1 OPAS), la prise en charge des prestations par l'assurance-maladie obligatoire nécessite une ordonnance médicale, mais pas de garantie de prise en charge des coûts par l'assureur-maladie. En théorie, l'ordonnance peut également être rédigée sur un "bloc d'ordonnances" médical. Dans la pratique, il s'est avéré que les spécialistes en conseils nutritionnels ou d'un prestataire de nutrition à domicile, en particulier, ont besoin d'informations supplémentaires, comme le diagnostic ou l'évolution du poids, pour mettre en œuvre une thérapie nutritionnelle artificielle efficace en ambulatoire. C'est la raison pour laquelle la Société Suisse de Nutrition Clinique (SSNC) a développé ce formulaire. Il s'agit uniquement d'une recommandation d'utiliser ce formulaire, et non d'une exigence des assureurs-maladie. La patiente | Le patient décide elle-même | lui-même si ses données peuvent être transmises ou non par le médecin sous cette forme, voir section 1 de ce formulaire. L'ordonnance ne doit pas être envoyée en premier lieu à l'assureur-maladie. Si la case OUI est cochée dans la section 1, le médecin prescripteur peut envoyer l'ordonnance directement au prestataire Homecare souhaité. Le prestataire Homecare ou le service de diététique doit conserver cette ordonnance et la présenter en cas de demande de l'assureur-maladie.

Les assureurs-maladie* Helsana | Sanitas | KPT acceptent la facturation d'un prestataire Homecare ou d'un service de diététique via le système du tiers payant et délèguent la conservation appropriée de l'ordonnance ou de la prescription. Sur demande, le prestataire Homecare ou le service de diététique doit transmettre l'ordonnance à l'assureur-maladie.

Données du patient

Nom prénom	Date de naissance
Rue N°	NPA localité
E-mail	Téléphone
Assureur-maladie	N° d'assuré

Section 1

- OUI. J'accepte que l'ordonnance ou une copie de celle-ci soit envoyée au prestataire Homecare ou au service de diététique mentionné, si le nom est indiqué, et que celui-ci prenne en charge mes soins conformément aux directives de la SSNC. Le prestataire Homecare | Le service de diététique est tenu d'utiliser les données médicales de manière confidentielle et uniquement dans le cadre de mes soins et ne doit pas transmettre de données médicales.
- Si oui, je suis en outre d'accord pour que les données soient évaluées sous forme anonyme par le prestataire Homecare ou le service de diététique et utilisées à des fins statistiques par la SSNC.
- Bien que j'accepte que mes données soient transmises au prestataire Homecare ou au service de diététique, je ne souhaite pas que mes données soient évaluées par le prestataire Homecare ou le service de diététique et utilisées à des fins statistiques par la SSNC.
- NON. Je ne suis pas d'accord que l'ordonnance ou une copie de celle-ci soit transmise et je prends acte que je devrai éventuellement payer moi-même la facture du prestataire Homecare ou du service de diététique et en demander le remboursement auprès de l'assurance maladie. J'enverrai l'ordonnance médicale requise par l'assurance maladie - ce formulaire ou une autre ordonnance écrite - à l'assurance maladie en même temps que la facture.



Médecin prescripteur

Nom prénom	N° RCC
Rue N°	NPA localité
E-mail	Téléphone

Médecin de famille ou médecin traitant

Nom prénom	N° RCC
Rue N°	NPA localité
E-mail	Téléphone

Section 2, à remplir par le médecin (données facultatives, selon le souhait de la patiente | du patient)

Indications médicales pour l'alimentation artificielle (cocher le code)

Diagnostic principal (code ICD):

Origine anatomique	<input type="checkbox"/> Occlusion intestinale chronique (iléus chronique) <input type="checkbox"/> Sténoses inopérables de l'oesophage et de l'estomac <input type="checkbox"/> Fistules gastro-intestinales et entérocutanées	<input type="checkbox"/> Fistules à haut débit <input type="checkbox"/> Syndrome de l'intestin court <input type="checkbox"/> Malformations
Origine neurologique	<input type="checkbox"/> Paralysie cérébrale <input type="checkbox"/> Attaque cérébro-vasculaire <input type="checkbox"/> Maladies dégénératives du système nerveux central	
Origine organique	<input type="checkbox"/> Foie, coeur, poumon, reins <input type="checkbox"/> Pancréas	<input type="checkbox"/> Tumeur maligne
Infections chroniques	<input type="checkbox"/> Polyarthrite chronique <input type="checkbox"/> Endocardite	<input type="checkbox"/> VIH SIDA <input type="checkbox"/> Tuberculose
Indications spéciales	<input type="checkbox"/> Troubles graves de malabsorption et diarrhées sévères <input type="checkbox"/> Maladies intestinales inflammatoires chroniques (mala-die de Crohn, colite ulcéreuse) <input type="checkbox"/> Troubles congénitaux du métabolisme <input type="checkbox"/> Troubles de la motilité intestinale	<input type="checkbox"/> Fibrose kystique <input type="checkbox"/> Entérite radique <input type="checkbox"/> Anorexie mentale

Indications anamnestiques | degré de dénutrition

Date du diagnostic	Poids normal avant la maladie (kg)
Taille (cm)	Perte de poids involontaire au cours du dernier mois (kg)
Poids actuel (kg)	Perte de poids involontaire au cours des six derniers mois (kg)



Traitement prévu dans le cadre de l'alimentation artificielle à domicile

- | | | |
|--------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Entéral | <input type="checkbox"/> Parentéral |
| | <input type="checkbox"/> Sonde d'alimentation per voie nasale | <input type="checkbox"/> Sonde PEJ |
| | <input type="checkbox"/> Sonde PEG | <input type="checkbox"/> Gravité |
| | <input type="checkbox"/> Bouton sonde à ballonnet | <input type="checkbox"/> Pompe d'alimentation |
| | <input type="checkbox"/> Sonde GEP-J | <input type="checkbox"/> Cathéter veineux central |
| | | <input type="checkbox"/> Cathéter veineux périphérique |

Informations thérapeutiques, mode d'alimentation

Nom du produit

Fabricant

Section 3, Remarques importantes et signature obligatoire

Prestataire Homecare ou conseils nutritionnels

(Veuillez indiquer qui effectue la thérapie : Services de nutrition à domicile certifiés, voir www.geskes.ch)

Compléments | Remarques pour les conseils nutritionnels | | objectifs thérapeutiques

Le formulaire dûment rempli et signé à la fois par le médecin prescripteur et la patiente | le patient doit être envoyé directement au service de nutrition à domicile choisi ou au service de diététique* (sauf demande contraire expresse de la patiente | du patient).

L'assureur-maladie n'a pas besoin en premier lieu d'une copie et ne délivre pas non plus de garantie de prise en charge des coûts*. L'ordonnance ne doit être envoyée à l'assureur-maladie par le prestataire Homecare ou le service de diététique que sur demande.

Lieu | date, signature de la patiente | du patient

Lieu | date, timbre et signature du médecin

* Cette procédure est valable pour les assureurs-maladie Helsana, Sanitas et KPT. Les autres assureurs-maladie effectuent un processus de garantie de prise en charge des coûts via la SVK.